La voirie devra continuer sans toit

Par Benoît Cornut

ECHICHENS | OBJET REFUSÉ

Les élus ont rejeté à une voix près le crédit de construction d'un nouveau bâtiment voirie et d'un local pompiers. La qualité du projet a été saluée, pas son financement.

Voici à quoi aurait pu ressembler le bâtiment voirie. Le Conseil d'Echichens en a décidé autrement. DR

«On quitte cette salle en ayant tous été d'accord avec un projet finalement refusé, à cause d'une guerre de chiffres entre la Municipalité et la commission des finances. Je souhaiterais que l'on puisse éviter ça dans le futur, car ce n'est pas sain et ça ne nous fait pas prendre les bonnes décisions.» Les mots de l'élu Patrick Magnoni résumaient assez bien la soirée vécue par le Conseil communal d'Echichens jeudi 20 septembre. Ou du moins une partie, deux des trois préavis de la séance ayant passé la rampe sans discussion ni opposition.

L'objet en question concernait une demande de crédit de 1,45 million de francs «pour la construction d'un nouveau bâtiment voirie et d'un local pour les pompiers». Si la commission ad hoc recommandait aux conseillers de l'accepter, celle des finances s'est montrée bien plus réticente. «Nous ne sommes pas contre le projet, mais contre son montant et le fait que la Municipalité n'a pas préparé de plan B», déclarait d'entrée de jeu Philippe Roulet, président-rapporteur.

Le dépassement de coûts de 200 000 francs inhérent au projet a sans doute été la goutte de trop pour une commission des finances qui reproche à la Municipalité de ne pas proposer de vision à long terme. «Notre plafond d'endettement net a été fixé à 22 millions par le canton pour la législature 2016-2021. Il se montait à 17 millions au 31 décembre 2017 et nous avons des chantiers prioritaires qui vont nous coûter une somme importante, prédit Denis Prahin, membre de ladite commission. La rénovation du collège de Bellicot, c'est 4 millions, celle de la salle polyvalente, c'en est 2! Ça fait déjà 6 millions rien que pour ces deux projets pour lesquels on sera obligés de passer à la caisse.»

Coûts supplémentaires

La parcelle sur laquelle était situé l'ancien hangar de la voirie a connu une cession plus compliquée que prévu. La vente du terrain à la Fondation Silo devait permettre une «opération blanche» en vue du nouveau complexe accueillant du matériel et des employés communaux, mais les 1,09 millions encaissés par la commune ont baissé en même temps que le coût de démolition du hangar montait à 70 000 francs, et que ladite démolition révélait le besoin de dépolluer le site. Conséquence: 161 000 francs de charges supplémentaires, portant le montant net de la vente à 860 000 francs.

Besoin urgent

L'avenir, l'exécutif a pourtant assuré y penser. Tandis que le municipal André Augsburger a tenu à rassurer l'assemblée au sujet des capacités financières de la commune, le syndic Daniel Meienberger a soutenu que le projet était aussi prioritaire qu'excellent. «Ce bâtiment va nous aider pour le futur et permettra aux équipes d'être efficaces à l'avenir, notamment grâce aux synergies qu'offre l'emplacement du site de la déchetterie. Et le besoin est urgent, les employés de la voirie travaillent déjà dans de mauvaises conditions actuellement!»

Qu'importe, les arguments de la Municipalité n'ont pas suffi à convaincre un Conseil très divisé sur la question. À 21h26, les élus echichanais ont voté à bulletin secret et rejeté l'objet avec 19 contre, 17 pour et deux abstentions qui ont laissé un goût amer à Daniel Meienberger et ses collègues. «Je suis très étonné et déçu de la décision prise ce soir. C'est la démocratie et on doit l'accepter. Mais ce projet était excellent et on s'est beaucoup battu pour le défendre. La guerre de chiffres lancée par la commission des finances en a eu raison.»

Du côté des opposants, on a refusé de céder à tout triomphalisme. «Nous avons besoin d'une voirie et il faut maintenant que la Municipalité présente un plan B. Ce soir, elle essuie un échec parce qu'elle n'a pas su le faire», a conclu Philippe Roulet.

Une troupe à relancer

SAINT-PREX

Lassie et Zazou unissent leurs forces pour donner un nouvel élan aux cadets dont les effectifs ont fondu.

«Le but est de grimper en flèche!» lâche Zazou, alias Évelyne Veyre, adjointe de Lassie, aussi connue sous le nom de Claudine Ramseier, cheffe de la troupe des cadets de Saint-Prex. Une troupe qu'elles veulent tirer de la léthargie dans laquelle elle avait sombré.

C'est en 1992 que les cadets d'Etoy, logés dans l'insalubre ancien stand de tir, ont émigré à Saint-Prex. Ils ont pris leurs quartiers au collège du Cherrat où ils déploient leurs activités un samedi sur deux. «Il y a une dizaine d'années, la troupe de Saint-Prex était la plus importante du Faisceau cadet Vaud-Valais: elle comptait presque une cinquantaine de membres», se souvient Zazou. Qui attribue son déclin au manque de renouvellement au niveau des cadres. Une situation qui, il y a deux ans, l'a incitée à reprendre du service pour contribuer à la redynamisation d'une troupe à laquelle elle est attachée. «Pour cela, nous devons être plus présents. Il faut montrer que nous existons!»

Lassie est tombée dans la marmite il y a une vingtaine d'années. C'était à Préverenges. «J'étais très vigousse, très énergique. Ma mère, ancienne cadette, m'a inscrite pour que je puisse me dépenser au contact avec cette nature que j'adore!»

Après avoir quitté le mouvement pour privilégier sa formation professionnelle, Lassie a réintégré le faisceau en qualité d'adjointe du chef de la troupe d'Epalinges qui avait besoin de cadres. Elle a contribué à la redynamiser. Défi qu'elle entend également relever à Saint-Prex. G.H.

Les cadres: Grimm, Mr. Bean, Lassie, Zazou et Abra. Hermann

BRÈVES RÉGION

Taux inchangé

SAINT-PREX | Bien que les années 2019 et 2020 s'annoncent particulièrement compliquées financièrement pour les communes, le Conseil communal de Saint-Prex a décidé de maintenir son taux d'imposition inchangé à 55%. Cependant, la municipale en charge des finances Carine Tinguely a prévenu l'organe délibérant: «Il ne faut pas se faire d'illusion, le budget sera rouge. On fera tout notre possible pour limiter les dégâts, mais il y a très peu de lignes dans ce budget sur lesquelles on peut faire levier.»

Château vendu

ALLAMAN | Cumulant des dettes à hauteur de 41 millions de francs, la société propriétaire du Château d'Allaman a été dépossédée de ce superbe édifice lors d'une vente qui s'est tenue à l'Office des poursuites de Morges. Le principal créancier a acquis la parcelle complète pour 20 millions.

Le soutien à Pestalozzi s'agrandit

ECHICHENS

Le repas de soutien est devenu une tradition biennale dans une institution qui crée une nouvelle structure d'accueil à Morges.

Christian Daerendinger, président du Conseil de Fondation, et André Kuenzli, directeur. Hermann

Le Vaudois dit volontiers qu'après deux récidives une manifestation peut être affublée du qualificatif «traditionnel». C'est donc désormais le cas pour le repas de soutien de l'École Pestalozzi d'Echichens qui, le samedi 22 septembre, a vécu sa troisième édition. Avec, cette fois-ci davantage encore la volonté d'ouvrir l'institution à toute la population. «Nous voulions quelque chose de plus convivial, festif et populaire, sans partie officielle. Avec des prix modiques et la gratuité offerte aux enfants jusqu'à 12 ans», indique Christian Daerendinger qui, l'an passé, a revêtu le costume de président du Conseil de Fondation. «Mission accomplie!» se réjouissait pour sa part le directeur André Kuenzli en contemplant la belle assistance.

Préparé par Serena Pitt et sa brigade, le repas a été servi sous une cantine et dans de colorés décors réalisés par les jeunes pensionnaires de l'institution. Elle en accueille 80, dont une quarantaine en internat, âgés de 8 à 16 ans, «gravement handicapés de la relation (relation aux autres, aux choses, au savoir et à... eux-mêmes» pour reprendre le profil brossé sur le site de l'École).

Un nouveau site

L'éventail des âges s'élargit comme l'indiquent le président et le directeur: grâce à des fonds propres résultant de dons, la Fondation a pu récemment acquérir une villa située au chemin Pré-Reymond à Morges. Avec les travaux de rénovation dont elle fait actuellement l'objet, l'investissement est de l'ordre de 1,2 million de francs. Les travaux de rénovation sont entrepris par des jeunes de 16 à 25 ans auxquels la structure, soutenue par l'Assurance invalidité. A terme, elle accueillera une quinzaine de jeunes auxquels quatre éducateurs spécialisés dispenseront une formation préprofessionnelle. «Nous sommes très contents: cette réalisation amène un nouveau dynamisme!» se réjouit André Kuenzli.

Si l'École Pestalozzi se dote d'une nouvelle structure, rappelons qu'elle se sépare de la part de copropriété (un tiers) qu'elle détenait sur la salle polyvalente d'Echichens. L'immeuble – qui doit faire l'objet d'importants travaux de rénovation dont le coût est estimé à plus de 2 millions de francs – deviendra entièrement propriété communale cette année encore. Conseil de Fondation de Pestalozzi et Conseil communal d'Echichens ont donné leur accord. G.H.

Contrôle qualité